

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2016**

PRESENTS : Monsieur WERMEILLE, Maire
Mesdames MISCHLER et DUMETIER
Messieurs DUBOZ, REYMOND, CUINET, GUTRIN, MICHEL, MORINIERE, et VUILLET

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Mme MAITREJEAN, pouvoir à M. WERMEILLE,
Mme GLISZCZYNSKI, pouvoir à Mme MISCHLER,
M. LUX, pouvoir à M. DUBOZ,
M. PIERRECY Bernard, pouvoir à M. MORINIERE

EXCUSE : M. Thierry NOEL

Date de la convocation : 30/03/2016

Monsieur DUBOZ est nommé Secrétaire de séance.

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 10 MARS 2016

Le compte-rendu de la réunion du 10 mars est approuvé par les personnes présentes lors de cette réunion.

II – DELIBERATIONS

1 – Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Monsieur le Maire explique que c'est probablement la dernière fois que les membres, du conseil municipal, votent cette taxe, puisque cette compétence sera certainement transférée à la Communauté de Communes.

Le conseil doit fixer, comme chaque année, le taux qui sera appliqué pour le calcul de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2016, soit :

Montant versé au SICTOM par la commune = $\frac{58\,191.37 \times 100}{718\,813} = 8.09548\%$ soit 8.09 %
Base prévisionnelle

Rappel du taux 2015 : 8.32 %

Voté à l'unanimité

2- Financement de la contribution de la commune au SICTOM au titre de l'année 2016

Monsieur le Maire rappelle que le conseil, chaque année, doit décider du mode de financement de la contribution incombant à la commune au profit du SICTOM de Champagnole.

Le montant de cette contribution s'élève pour 2016 à 58 191.37 €.

Le conseil peut :

- soit couvrir la dépense à l'aide de ressources générales,
- soit couvrir la dépense à l'aide des contributions directes qui seront directement recouvrées par les Services Fiscaux au profit du syndicat,
- soit recourir à une combinaison de ces deux moyens de paiement.

Le conseil, à l'unanimité, décide de maintenir le même type de financement que les années précédentes, soit couvrir la dépense à l'aide de ressources générales.

3 - Emprunt budget Lotissement

Monsieur le Maire propose au conseil de réaliser un prêt relais, dans l'attente de la vente des parcelles du lotissement « Sous le Crêt », quatre établissements ont été consultés, la commune n'a reçu qu'une seule réponse. Monsieur le Maire se retire.

Après étude de l'offre le Conseil municipal, décide de réaliser un prêt relais auprès de la CAISSE D'EPARGNE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 185 000 €
- Durée : 3 ans
- Taux : 0.95 %
- Frais : 0.15 %
- Disponibilités des fonds : Possible en 3 fois sur 3 mois à dater de l'émission du contrat
- Périodicité des intérêts : Annuel, semestriel ou trimestriel selon périodicité
- Calcul des intérêts : 30/360
- Remboursement du capital : In fine

III – BUDGET CCAS

1 – Compte Administratif CCAS 2015

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés Opérations de l'exercice	306.61	1 195.81			306.61	1 195.81
TOTAUX	306.61	1 195.81			306.61	1 195.81
Résultats de clôture Restes à réaliser		889.20				889.20
RESULTATS DEFINITIFS		889.20				889.20

Monsieur le Maire se retire pour permettre au conseil de voter le compte administratif qui est adopté à l'unanimité.

2 – Compte de Gestion 2015

Le compte de gestion, dressé par Madame le Receveur-Percepteur, est en tout point semblable au compte administratif.

Il est adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire précise que le CCAS étant dissous depuis le 31/12/2015, il n'y a plus lieu de voter un budget. Les dépenses et recettes relatives à l'aide sociale étant intégrées au budget Commune.

IV– BUDGET EAU

1 – Compte Administratif 2015

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	28 117.59			23 238.69	28 117.59	23 238.69
Opérations de l'exercice	53 532.80	60 109.42	8 750.97	12 140.47	62 283.77	72 249.89
TOTAUX	81 650.39	60 109.42	8 750.97	35 379.16	90 401.36	95 488.58
Résultats de clôture	21 540.97			26 628.19		5 087.22
Restes à réaliser			10 960.46	4 500.00	10 960.46	4500.00
TOTAUX CUMULES	21 540.		10 960.46		10 96046	9 587.22
RESULTATS DEFINITIFS	21 540.97			20 167.73	1 373.24	

Monsieur le Maire se retire pour permettre au conseil de voter le compte administratif qui est adopté à l'unanimité.

2 – Compte de Gestion 2015

Le compte de gestion, dressé par Madame le Receveur-Percepteur, est en tout point semblable au compte administratif.

Il est adopté à l'unanimité

3 - Budget Primitif 2016

Le budget est voté par chapitres.

N°	CHAPITRES	2016	N°	CHAPITRES	2016
		Propositions			Propositions
002	Résultat reporté	21 540.97	70	Produits des services (ventes terrains)	61 395.97
011	Charges à caractères général	30 200.00	74	Subvention d'exploit (virt commune)	16 000.00
012	Charges personnel	4700.00			
014	Atténuation de charges (redevances)	9 000.00			
042	Opérations d'ordre (amortissements)	11 955.00			
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		77 395.97	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		77 395.97

N°	CHAPITRES	2016	N°	CHAPITRES	2016
		Propositions			Propositions
001	Résultat reporté		001	Excédent antérieur reporté	20 167.73
20	Immobilisations incorporelles	24 100.00	13	Subventions d'investissement	20 400.00
21	Immobilisations corporelles	20 852.27			
	Restes à réaliser	10 960.46		Restes à réaliser	4 500.00
040	Opérations d'ordre (Amot.subv)	1 110.00	040	Opérations d'ordre entre section	11 955.00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		57 022.73	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		57 022.73

Vote du budget à l'unanimité.

V – BUDGET LOTISSEMENT

1 - Compte Administratif 2015

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	304.67		73 903.29		74 207.96	
Opérations. exercice	707 954.71	953 168.42	1 079 565.79	688 903.29	1 787 520.50	1 642 071.71
TOTAUX	708 259.38	953 168.42	1 153 469.08	688 903.29	1 861 728.46	1 642 071.71
Résultats de clôture		244 909.04	464 565.79		219 656.75	
Restes à réaliser						
TOTAUX COMULES		244 909.04	464 565.79		219 656.75	
RESULTATS DEFINITIFS		244 909.04	464 565.79		219 656.75	

Monsieur le Maire se retire pour permettre au conseil de voter le compte administratif qui est adopté à l'unanimité.

2 - Compte de Gestion 2015

Le compte de gestion, dressé par Madame le Receveur-Percepteur, est en tout point semblable au compte administratif. Il est adopté à l'unanimité.

3 – Budget primitif 2016

Le conseil décide de voter le budget par chapitres

N°	CHAPITRES	2016	N°	CHAPITRES	2015
		Propositions			Propositions
002	Résultat reporté		002	Excédent reporté	244 909.04
011	Charges à caractères général	6 000.00	70	Produits des services (ventes de terrains)	230 656.75
66	Charges financières	5 000.00			
023	<i>Virement t à la section investissement</i>	474 565.79			
042	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	699 565.79	042	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	709 565.79
043	<i>Op. ordre intérieur de section</i>	5 000.00	043	<i>Op. ordre intérieur de section</i>	5 000.00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		1 190 131.58	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		1 190 131 .58

N°	CHAPITRES	2016	N°	CHAPITRES	2016
		Propositions			Propositions
001	Résultat reporté	464 565.79	16	Emprunts	185 000.00
16	Remboursement d'emprunts	185 000.00	021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	474 565.79
040	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	709 565.79	040	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	699 565.79
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		1 359 131.58	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		1 359 131.58

Vote du budget à l'unanimité.

VI BUDGET COMMUNE

1- Compte administratif 2015

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		102 053.98	33 012.56		33 012.56	102 053.98
Opérations. exercice	404 544.55	443 943.16	34 740.12	55 225.84	439 284.67	499 169.00
TOTAUX	404 544.55	545 997.14	67 752.68	55 255.84	472 297.23	601 222.98
Résultats de clôture		141 452.59	12 526.84			128 925.75
Restes à réaliser						
TOTAUX COMULES		141 452.59	12 526.84			128 925.75
RESULTATS DEFINITIFS		141 452.59	12 526.84			128 925.75

Monsieur le Maire se retire pour permettre au conseil de voter le compte administratif qui est adopté à l'unanimité.

2- Compte de gestion 2015

Le compte de gestion, dressé par Madame le Receveur-Percepteur, est en tout point semblable au compte administratif.

Il est adopté à l'unanimité

3- Affectation de résultat

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'exercice 2015 a généré un excédent de fonctionnement cumulé de 142 341.79 €.

Cette somme est affectée pour 12 526.84 € en investissements et pour 129 814.95 € en report sur la section de fonctionnement.

Voté à l'unanimité.

4- Budget primitif 2016

Le conseil décide d'inscrire les investissements suivants au budget :

- Agrandissement école	:	226 710.00 €
- Réhabilitation mairie + logements	:	802 584.00 €
- Travaux SIDECE Effacement et éclairage public	:	25 900.00 € (y compris reliquat 2015)
- Matériel informatique	:	2 500.00 €
- Travaux ONF	:	8 200.00 € (y compris reliquat 2015)
- Etude faisabilité chaufferie bois bâtiments mairie/école	:	4 000.00 €
- Aspirateur école	:	310.00 €
- Bancs et tables	:	2 150.00 €
- Matériel incendie	:	500.00 €
- Visseuse	:	630.00 €

et choisit de réaliser les travaux de réfection de la rue des Marronniers en point à temps (fonctionnement).

La réfection du mur de Lardière est inscrite dans les travaux de fonctionnement.

Monsieur Wermeille précise que, pour les dossiers d'agrandissement de l'école et la réhabilitation de la mairie, nous attendons la décision de la Préfecture au sujet de la DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux).

Le budget est voté par chapitres.

N°	CHAPITRES	2016	N°	CHAPITRES	2016
		Propositions			Propositions
011	Charges à caractère général	116 805.00	002	Excédent antérieur reporté	129 814.95
012	Charges de personnel	163 930.00	70	Produits des services	73 740.00
014	Atténuations de produits	7 800.00	73	Impôts et taxes	214 340.05
65	Autres charges gestion courante	112 832.00	74	Dotations et participations	120 514.00
66	Charges financières	13 100.00	75	Autres produits gestion courante	14 200.00
67	Charges exceptionnelles	1 500.00	76	Produits financiers	300.00
023	<i>Virt section investissements</i>	129 668.00			
042	<i>Opérations d'ordre</i>	7 274.00			
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		552 909.00	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		552 909.00

		Propositions			Propositions
001	Solde d'exécution d'investissement .reporté	12 526.84	001	Solde d'exécution d'investissement .reporté	
16	Remboursement d'emprunts	17 796.00	10	Dotations Fonds divers Réserve	81 284.00
20	Immobilisations incorporelles	4 000.00	13	Subventions d'investissement	384 354.00
204	Subventions d'équipement	238 060.00	16	Emprunts	488 700.00
21	Immobilisations corporelles	14 290.00	1068	<i>Excédent de fonctionnement</i>	12 526.84
			021	<i>Virt de la section fonctionnement</i>	129 668.00
23	Immobilisations en cours	817 134.00	042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	7 274.00
041	Opérations d'ordres	19 680.00	041	<i>Opérations patrimoniales</i>	19 680.00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		1 123 486.84	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		1 123 486.84

Le budget primitif est voté à l'unanimité

VI – DOSSIERS EN COURS

- Agrandissement du bâtiment ECOLE : l'avant projet a été présenté aux parents d'élèves, enseignants et personnel concerné.

VII - QUESTIONS DIVERSES

- L'association des parents d'élèves du RPI, les Cerisiers Câlines, ont une nouvelle présidente, madame Laurence Barriod, qui a rencontré les maires de Cize et Ney. Elle a demandé l'autorisation de dépôt des papiers sous le préau de l'ancienne école, dans le cadre de la récupération des papiers pour l'association ; cette action rapporte de l'argent afin de soutenir des sorties des écoles.

Les parents d'élèves sollicitent la prise en charge par la commune de la sono, pour le 14 juillet ; l'association s'occupant de la buvette.

- Compteurs Linky EDF : le conseil a pris connaissance du dossier transmis par Mme Bugnet.

Monsieur le Maire propose qu'une réunion soit organisée, avec différents intervenants, afin de présenter ce dossier.

CIZE, le 15/04/2016

Le Maire,

Philippe WERMEILLE